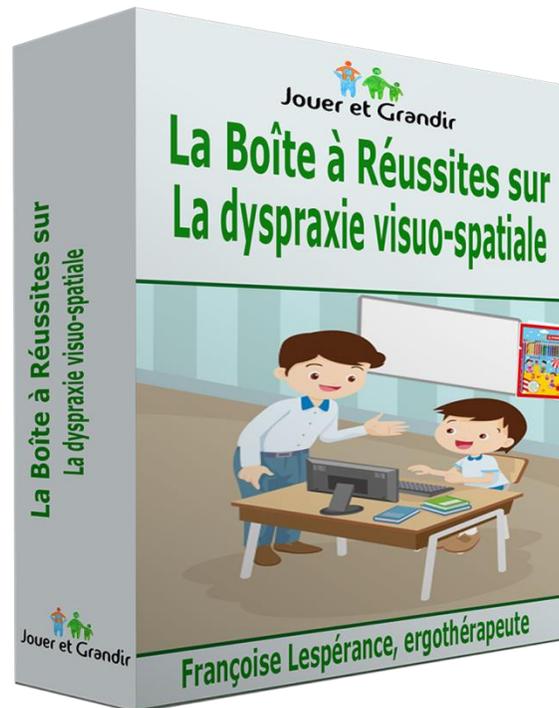




LA BOITE À RÉUSSITES SUR LA DYSPRAXIE VISUO-SPATIALE (DVS)



Chapitre 2 : Dépistage et démarche diagnostique du TDC

Le diagnostic du trouble développement de la coordinatin (TDC) est posé par le **médecin ou le neuropsychologue** dans une démarche d'exclusion.

- Il doit exclure les causes d'origine organique, génétique ou métabolique qui expliqueraient les difficultés de l'enfant.

L'ergothérapeute collabore à cette démarche par la passation de tests d'évaluations, de son analyse et les recommandations qui en découlent.

- ABC-Movement (MABC- 2: Évaluation du mouvement chez l'enfant)
- BOT-2 (Bruininks-Oseretsky Test of Motor proficiency)
- QTAC (Questionnaire sur le Trouble de l'Acquisition de la Coordination deMartini R, St-Pierre M-F et Wilson BN)
- Beery-VMI-6 (Beery-Buktenica Développement Test of Visual-Motor Integration)
- Sensory profile 2 de Winnie Dunn (questionnaire)
- MVPT-4 (Motor-free Visual Perception Test)
- TVPS-4 Test of visual-perceptual skills)
- DEM (Developmental Eye Movement test)

Les différents outils d'évaluation utilisés par les ergothérapeutes, les neuropsychologues et les médecins peuvent être complétés par un bilan en optométrie pour clarifier si le trouble moteur touche aussi:

- les gestes du regard (mouvements oculaires et habiletés de l'analyse visuelle)

Test visuo-perceptivo-moteur

(voir document PDF de l'ordre des optométristes page 2)

L'ergothérapie et l'optométrie peuvent être complémentaires dans la passation des sous-tests visuo-perceptivo-moteur.



Le TDC avec composantes visuo-spatiale:

Trouble associé dans l'organisation des gestes moteurs avec ceux du regard (motricité des globes oculaires et du visuo-perceptuel) qui se traduit:

- Difficulté à explorer un espace fixe et déterminé pour y retrouver un ou plusieurs éléments.
- Difficulté à fixer une cible déterminée ou suivre une cible en mouvement.
- Trouble de la construction de certaines composantes de la spatialisation (2 dimensions comme feuille, tableau)
- Difficulté d'orientation dans l'espace

On parle en fait de troubles neurovisuels.

Ils peuvent être deux ordres:

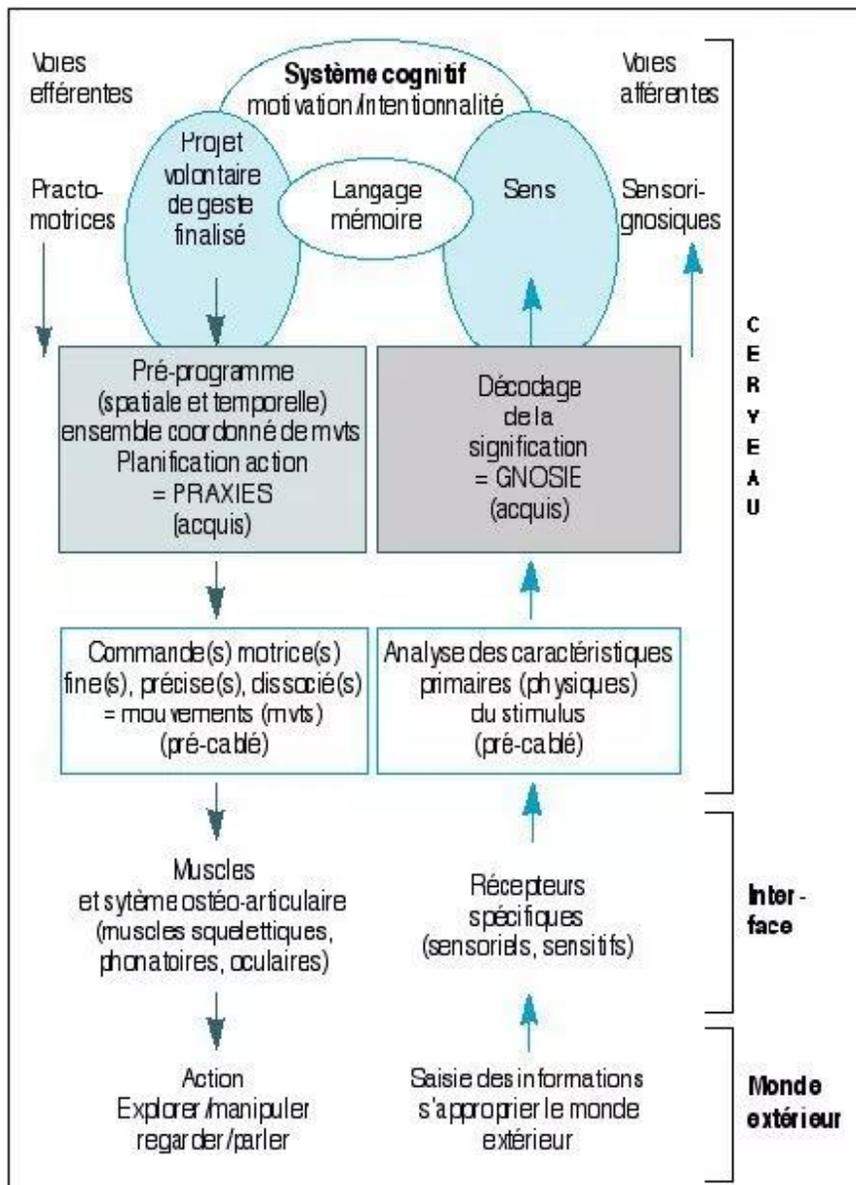
Les troubles de l'oculomotricité:

Trouble très courant qui perturbe la saisie visuelle, l'exploration de la scène visuelle et la construction de certaines notions spatiales ;

Les troubles de type agnosie visuelle (déficit de reconnaissance) :

- Agnosie aperceptives (processus de reconnaissance des objets à 2D et 3D)
- Agnosie de la forme (discrimination des formes géométriques et traits)
- Agnosie intégrative (absence d'intégration globale cohérente des informations)
- Agnosie de transformation (description de l'objet selon ce qui est perçu)
- Agnosie associatives (appariement d'images selon des critères de catégorie ou des critères fonctionnels)
- Agnosie spatiale (reconnaissance des paramètres spatiaux des objets soit le volume, direction, mouvement. Cela affecte la reconnaissance de la taille des objets les uns par rapport aux autres, l'éloignement, l'orientation des objets).





Source : Dr Michèle Mazeau

Difficultés visuelles chez l'enfant:

- Difficulté à organiser le regard lors de la recherche visuelle
- Difficulté à fixer visuellement durant quelques secondes
- Difficulté à balayer le regard de façon structurée (ex.: sur une ligne)
- Difficulté à exécuter des saccades oculaires efficaces (ex.: pour lire)
- Difficulté à produire des poursuites visuelles fluide et harmonieuse

Il n'y a pas d'automatisation de ces mouvements moteurs visuels



Les yeux sont la **porte d'entrée privilégiée** pour les apprentissages:

80% passe par les informations visuelles transmises au cerveau (INRS).

- L'enfant en développement peut récupérer de la vision avant l'âge de 2 ans.
- Entre 2 à 6 ans, il peut encore récupérer mais à un taux moindre (25-50%)
- Après l'âge de 6 ans, la récupération est minime. L'enfant va conserver des limitations qui vont affecter son fonctionnement.

Un dépistage en optométrie est essentiel durant les premières années de vie de l'enfant même si son fonctionnement ne laisse pas présager de difficultés

(Formulaires de dépistage sous la vidéo)

Par la suite, un rendez-vous annuel est recommandé pour vous assurer que l'enfant conserve ses capacités visuelles d'acuité, de champ visuel et d'accommodation pour une vision fonctionnelle.

